



Note d'information – 2019/2020

Inscriptions en CHAD au Collège Rameau, En Filière TMD au Lycée La Bruyère, Ou en Aménagements d'Horaires (AH) au Lycée La Bruyère

FILIÈRES PROPOSÉES

- **Classes à Horaires Aménagés Danse (CHAD)** au Collège Rameau (de la Sixième à la Troisième).
- **Filière Générale (AH)** - Aménagements d'Horaires. Les frais d'inscription et de scolarité au conservatoire sont à acquitter dans le cadre des Aménagements d'Horaires.
- **Filière TMD** qui prépare au BAC TMD (Techniques de la Musique et de la Danse) :

Les frais de scolarité sont pris en charge par la collectivité territoriale pour les élèves en élémentaire, les collégiens et pour les lycéens préparant le bac TMD.

Le détail des filières est disponible sur le flyer des Classes à Horaires Aménagés, à consulter sur le site internet du Conservatoire de Versailles Grand Parc.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Inscriptions en ligne : **Du 14 janvier au 3 mars 2019**

Pour tous les candidats, le formulaire de pré-inscription est accessible **en ligne sur le site internet du Conservatoire de Versailles Grand Parc** (www.crr.versaillesgrandparc.fr).

Afin de compléter celle-ci, nous vous prions de nous transmettre, avant la fin de la période de candidatures :

Par mail, à : conservatoire.versailles@agglovgp.fr

- 1 photo d'identité numérique au format JPEG (poids maximum 150 Ko, avec nom et prénom de l'enfant).
- Un certificat médical daté de moins de trois mois, de non contre-indication à la pratique de la danse, avant les épreuves d'admissibilité.
- Une photo en pied du candidat, en tenue de Danse (Au choix : Photo couleur ou noir et blanc).
Voir la photo d'exemple à la fin de la note.*

Par mail à, scolarite.versailles@agglovgp.fr

- La photocopie des bulletins du premier et du deuxième trimestre (dès que possible)
- Pour les 6^{ème}, une demande d'entrée en classes CHAD (Académie de Versailles) à télécharger sur notre site internet.

Chaque candidat pour la filière générale devra s'acquitter du **droit d'inscription** (non remboursable) de 35€ et du **droit de scolarité**, selon le mode de paiement choisi lors de la pré-inscription.

Les tarifs de l'année en cours sont disponibles sur www.crr.versaillesgrandparc.fr, dans la rubrique « en un clic ».

DOMINANTES PROPOSÉES

Danse classique / Danse contemporaine

Il est possible de se présenter dans les deux dominantes mais, en cas d'admission, seule l'une d'entre elle pourra être conservée.

MODALITÉS D'ADMISSIBILITÉ

Niveau requis :

A titre informatif, le niveau chorégraphique requis pour une admissibilité en classe de sixième est celui d'une entrée en deuxième cycle.

Le niveau chorégraphique minimal requis pour une admissibilité en classe de seconde est celui d'une entrée en troisième cycle.

Contenu des épreuves de Danse (classique ou contemporaine) :

- 1 heure de cours (incluant 15 minutes d'atelier) ; une première sélection sera faite à l'issue de ce cours.
- Pour les candidats retenus : une présentation d'une variation libre, d'une durée d'1 minute 30 à 2 minutes, choisie par le candidat. *Attention, la variation devra être enregistrée sur CD et non sur clé USB.*
- Test de formation musicale, associé à la pratique de la Danse.
- Entretien portant sur les motivations du candidat.

Tenue - Danse classique :

Fille : collant, justaucorps, chaussons demi-pointes et chaussons pointes (pour les élèves pratiquant les pointes)

Garçon : collant et tee-shirt, chaussons demi-pointes

Tenue - Danse contemporaine :

Fille : collant sans pieds, justaucorps

Garçon : collant sans pieds et tee-shirt

Cas spécifique :

Les élèves en Coursus **Hors Temps Scolaire** inscrits au Conservatoire de Versailles souhaitant entrer en Classes à Horaires Aménagés sont invités à effectuer une [inscription en ligne](#).
L'admissibilité se fera également sur test d'entrée.

DATE DES ÉPREUVES

Les épreuves d'admissibilité se dérouleront le **Jeudi 28 mars 2019**, à l'École Lully-Vauban (87/89 Avenue de Paris à Versailles – pôle Danse du Conservatoire de Versailles).

Une convocation par mail sera adressée aux candidats au plus tard une semaine avant les épreuves.
Le jour et l'horaire de la convocation ne pourront en aucun cas être modifiés.

PRÉ-TESTS

Un cours pré-test aura lieu quelques jours avant les épreuves. Celui-ci est facultatif mais fortement recommandé. Il ne conditionne pas la réussite au test d'entrée.
Les cours seront dispensés par les professeurs de Danse du Conservatoire sur le site de l'Ecole Lully-Vauban à Versailles.

Danse Classique :

Mardi 26 mars :

14h-15h15 : Pour les 6e, 5e

15h15-16h30 : Pour les 4e, 3e

16h30-18h : Lycéens

Danse Contemporaine :

Lundi 25 mars :

15h30-17h : Collégiens

18h15-19h45 : Lycéens

RÉSULTATS

La liste des candidats déclarés admissibles sera disponible sur le site internet du Conservatoire à partir de mai.

La liste des candidats déclarés admis sera communiquée par le Collège Rameau ou le Lycée La Bruyère, au plus tard, fin juin 2018.

(Aucune justification ne pourra être apportée aux candidats déclarés non-admissibles).

ATTENTION !

Pour les élèves qui ne font actuellement pas partie du secteur, il est impératif de demander une dérogation auprès du directeur académique des services de l'Éducation Nationale.

Dans tous les cas, nous vous prions de vous rapprocher de la Direction de l'Académie.

--



**Photo d'exemple en pied*